

Nom et prénom (propriétaire) :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel* :

Nombre de chien(s) inscrit(s) : Nombre de personne(s) inscrite(s) :

Nombre de chien(s) x 3€ = €

Nombre de chien(s) catégorisé(s) :

Jour choisi : Samedi 12 octobre Dimanche 13 octobre

Créneau choisi : 10h00 - 12h00 12h00-14h00 14h00-16h00

! Nous vous rappelons que les chiens catégorisés ne seront acceptés qu'avec une muselière !

*Conformément à la réglementation en vigueur, si vous renseignez ces champs, vos coordonnées seront utilisées uniquement à des fins de prospection et d'information dans le cadre du Centre Nautique de Sarreguemines

Les formalités administratives nécessaires pour l'accès à l'animation sont les suivantes :

- Fiche d'inscription
- Copie du carnet de vaccination du ou des chiens
- Justificatif de la responsabilité civile ou l'assurance spécifique du ou des chiens catégorisés

Si l'une de ces pièces est manquante, la direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'animation.

Autorisation de publication d'une photographie

Je soussigné(e) (prénom, nom)

autorise

n'autorise pas

la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à publier les photographies prises sur lesquelles je figure, en vue de les diffuser, dans un objectif d'information et de valorisation des actions portées par la Communauté d'Agglomération, pour illustrer divers documents réalisés par elle (brochures, revue « Entre Sarre et Blies », affiches) ou les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site Internet désigné à l'adresse : www.agglo-sarreguemines.fr

Valable pour une durée illimitée, cette autorisation pourra être révoquée sur simple demande écrite à : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences – Service communication - 99, rue du Maréchal Foch - 57200 Sarreguemines – Tél. : 03 87 28 30 30 / Fax : 03 87 28 30 31 / Courriel : contact@agglo-sarreguemines.fr

Je déclare accepter les conditions citées ci-dessus et avoir pris connaissance du règlement de l'activité choisie, au dos de cette fiche d'inscription. Inscription selon places disponibles. **Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier est incomplet.**

Fait le

Signature

A

Où se déroule l'Aqua Wouf ?

Au Centre Nautique Sarreguemines Confluences, dans le bassin extérieur pour les chiens habitués à la baignade et dans la pataugeoire pour les chiens les plus craintifs ou ceux qui veulent juste se rafraîchir.

Quand se déroule cette activité ?

Le samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024 de 10h00 à 16h00.

Trois créneaux de 2h seront proposés :

- 10h00-12h00
- 12h00-14h00
- 14h00-16h00

Où se trouvera l'entrée ?

L'entrée se fera par l'accès réservé aux pompiers, en contrebas du Centre Nautique.

Quel type de document faut-il fournir lors de l'inscription ?

Vous trouverez le formulaire d'inscription à l'accueil du Centre Nautique ou en téléchargement sur le site Internet de l'Agglo www.agglo-sarreguemines.fr.

Le carnet de vaccination, avec les vaccins en règle, du chien sera également demandé ainsi qu'un justificatif responsabilité civile (assurance habitation ou assurance spécifique pour les chiens catégorisés).

Où peut-on inscrire son chien ?

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil du Centre Nautique aux heures d'ouverture au public.

Quel est le tarif de l'activité ?

Le tarif est de 3€ par chien/créneau.

Quand et où faut-il payer ?

Le jour de l'inscription, à la caisse du Centre Nautique. Attention, les chiens ne peuvent pas entrer dans le hall d'accueil.

Toutes les races et toutes les catégories de chiens sont-elles acceptées ?

Oui toutes les races sont acceptées. La seule condition est que le chien soit sociable. Les chiens catégorisés en règle seront également acceptés.

Pour les chiens catégorisés, la muselière est obligatoire.

Comment se déroule l'activité ?

Après l'encaissement et le contrôle du carnet de vaccination du chien, celui-ci peut être détaché. Il reste cependant sous la responsabilité de son maître. Des spécialistes canins seront présents pour conseiller et informer les maîtres ainsi que pour éviter les conflits entre chien. Les personnes pourront profiter de l'espace vert autour pour jouer ou se promener. Les chiens pourront profiter du bassin extérieur ainsi que de la pataugeoire. La rivière et les cascades resteront inactives et des objets flottants seront mis à disposition. Les douches extérieures seront en route pour les chiens qui veulent se rincer.

Pour les chiens qui ne sont pas très à l'aise dans l'eau, des gilets seront en vente sur place.

Comment les chiens pourront-ils sortir de l'eau ?

Il y aura des rampes pour faciliter la sortie de l'eau des chiens au niveau du bassin. Ils pourront cependant sortir là où ils voudront. Si les chiens rencontrent des difficultés à le faire, les maîtres devront les aider.

Les maîtres pourront-ils se baigner ?

La baignade ne sera pas autorisée pour les maîtres et les accompagnateurs. Ils pourront rentrer dans l'eau si le chien a besoin d'aide.

Y a-t-il d'autres choses à faire sur place ?

Vous trouverez sur place des stands dédiés au bien-être des chiens (toilette, nourriture, soins, jouets, gilets de nage, etc.).

Y a-t-il un nombre de places limitées ?

Chaque créneau de 2h pourra accueillir 20 chiens. Les accompagnateurs devront également s'inscrire et ce nombre est limité à 4 accompagnateurs.

Conseils pour les maîtres

- Ne laissez jamais votre chien sans surveillance ;
 - Ne surestimez pas les forces de votre chien ;
 - Observez votre chien et s'il présente des signes de défaillance, prenez l'attache des spécialistes canins sur place ;
 - Ne le laissez pas boire l'eau du lieu où il se baigne. Pour éviter cela, il est important de lui donner à boire avant de rentrer dans l'eau et pendant sa baignade. Il sera moins tenté de boire ;
 - Observez les lieux et l'environnement ;
 - En cas de déjections canines, des sacs à déjections vous seront fournis à l'entrée ;
- Après chaque baignade, lavez ou rincez abondamment votre chien. Pensez à le sécher.